

Arrêts maladie : FO dénonce des mesures stigmatisantes pour les salariés

INFO MILITANTE Publié mercredi 15 avril 2026 par [Ariane Dupré](#), [L'inFO militante](#)



© Michel GAILLARD/REA

Le gouvernement s'en prend de nouveau aux arrêts de travail. L'augmentation rapide des arrêts et donc des indemnités journalières (17,9 milliards d'euros, en hausse de 7 milliards d'euros en dix ans) n'est pas « *soutenable* », argue l'exécutif qui a annoncé le 9 avril un plan contre l'absentéisme au travail. Celui-ci prévoit de renforcer le contrôle des arrêts maladie des salariés, en particulier pour ceux qui sont en arrêt de longue durée (18 mois), en arrêt AT-MP depuis plus de trois ans ou pour ceux ayant eu recours à la téléconsultation pour obtenir un arrêt de travail.

Un plan qui n'agit pas sur les causes

Les contrôles de l'Assurance maladie augmenteront de 6 %, soit 740 000 actions en 2026. En parallèle, le gouvernement entend cibler les entreprises à fort absentéisme. Celles qui refuseraient des solutions d'accompagnement, proposées pour élaborer un plan de prévention des risques, feront l'objet « *d'un signalement* » transmis au ministère du Travail. Le gouvernement prévoirait ainsi 680 000 contrôles en direction des entreprises.

« *C'est bien de contrôler les entreprises, sauf que le ministère ne prévoit pas de sanction financière à leur égard. Ce plan n'est pas assez coercitif pour être efficace. En outre, les contrôles envers les salariés sont stigmatisants. S'ils sont en arrêt, c'est bien qu'il y a un problème, entre autres de conditions de travail dans leur entreprise* », réagit

Éric Gautron, secrétaire confédéral FO chargé de la protection sociale. Pour lui, ce plan actionne de faux leviers : *« Si on veut vraiment agir à la racine du problème des arrêts de travail, il faut faire beaucoup plus de prévention via la médecine du travail. Or, le gouvernement n'est pas prêt à mettre les moyens pour en renforcer les effectifs. Il préfère rester dans un prisme comptable, en s'attaquant aux assurés. »*

L'inFO militante

L'article que vous êtes en train de lire est tiré de la revue « L'inFO militante », le bimensuel de la confédération Générale du Travail Force Ouvrière. [Consulter les articles](#)

ARIANE DUPRÉ

Journaliste à L'inFO militante

L'INFO MILITANTE

Le bimensuel de la Confédération

[#Arrêt-maladie](#) [#Assurance-maladie](#) [#AT-MP](#) [#Indemnités journalières](#) [#Protection sociale](#)

Partager cet article :      

Sur le même sujet
